



2025 EST COMMENCÉE

Nous sommes tous, en ce début d'année, dans l'attente d'un dénouement pour notre pays. Un grand flou nous entoure quant à l'avenir que ce soit pour nous, nos voisins ou dans le monde.

Soyons optimistes, après la tourmente l'apaisement peut survenir.

Pour notre commune, 2024 aura connu quelques événements difficiles : inondations, tempête, départ prématuré d'un élu, etc... mais aussi des événements festifs organisés dans notre bourg :

- Fête de la Musique (après l'orage)
- Moules Frites
- Courses Cyclistes
- Le Marché de Noël animé d'une seule voix par les élèves des deux établissements scolaires

En dehors du bourg : Les fêtes des écoles, les Intercalées, l'autosprint, la fin des travaux des projets communaux et j'en oublie.

2025 sera la dernière année complète de notre mandature et je peux déjà vous assurer que vos élus continueront d'avancer sur différents projets même si la concrétisation n'aura lieu qu'après mars 2026. Il y a, notamment, un projet qui a occupé nos réflexions et qui continue : c'est l'installation d'un ou plusieurs commerces dans notre bourg. Pour cela, il nous faut un ou des porteurs de projets avec qui nous pourrions travailler pour une installation future. N'hésitez pas à utiliser vos contacts, vos réseaux pour inviter à déposer une candidature auprès de la Mairie. Pour avancer, il ne nous manque plus que des candidats !

2025 connaîtra aussi le début d'un chantier important puisque, sans nouvelle Station d'Épuration, la commune ne peut plus se développer. Nous ne pouvons plus autoriser la construction de nouveaux logements, commerces, entreprises sans un assainissement collectif aux normes.

Notre commune peut toujours accueillir de nouvelles familles, notamment pour le maintien de nos classes, et je vous invite donc à réhabiliter des logements qu'ils soient vacants ou vétustes. Il reste aussi des terrains à construire avec des assainissements autonomes ; n'hésitez pas à contacter les services de la mairie.

En ce début d'année 2025, nous pensons surtout à toutes les personnes qui ont vécu des moments douloureux, qui vivent des moments de solitude, de maladie, de tragédies, de guerre et nous leur souhaitons des moments d'apaisement.

Nous vous souhaitons à tous, jeunes et moins jeunes, une année de paix, de bonne santé, de solidarité, d'optimisme pour l'avenir.

Pour le Conseil Municipal,

Votre Maire,
Marie-Irène BOUIN



*Les nouvelles illuminations
du bourg*

1402 habitants
au 1er janvier 2025



DANS CE NUMÉRO

Editorial	1
Informations municipales	2
C'est arrivé	3
L'écho du Conseil Municipal....	8
En direct des associations.....	11
Infos intercommunautaires....	13
Au cœur de l'actualité.....	15
Divers.....	16

ÉTAT CIVIL

D'autres parents ont eu la joie d'accueillir un heureux événement ces derniers mois, mais n'ont pas souhaité paraître dans la presse. Il en est de même pour les mariages.

Année 2024

17 naissances - 6 mariages - 6 PACS - 9 décès dont 8 hors commune

Mariage

Vivian FONTENEAU et Priscilla LE ROUX, le 16 novembre 2024, 16 Rue du Don
Franck DELAMARRE et Stéphanie BOURGEON, le 16 novembre 2024, 21 La Chelonnière

Décès

Rachelle HOUSSAIS née COURCOUL, décédée le 04/10/2024, 3 Quillevrant
Jean ROUAUD, décédé le 05/12/2024, 30 La Lézirais
Marie-Anne MAHÉ, née DAVID, décédée le 31/12/2024, 9 Les Hautes Rivières

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

27/09/2024	Claire FLEURANCE	18 La Longueville	Clôture + portails
04/10/2024	Kévin LE COSSEC	37 Rue du Don	Panneaux Photovoltaïques
07/10/2024	Dominique MENORET	16 Route de Nozay	Panneaux Photovoltaïques
08/10/2024	Jeanne AUDION	6 Beau Soleil	Changement et création d'huisseries
14/10/2024	Franck CHABERLOT	36 Route de Nozay	Clôture
16/10/2024	Quentin GAREC	15 Le Bois Guillaume	Panneaux Photovoltaïques
16/10/2024	Denis MUSET	2 Rue Montaudevert	Panneaux Photovoltaïques
17/10/2024	Maurice TESSIER	6 Route du Frémy	Isolation par l'extérieur
04/11/2024	Jonathan BELIN	5 Rue de la Mairie	Pose d'huisseries
06/11/2024	Alexis CHALOPIN	2 La Butte	Pose d'un conduit d'évacuation pour insert
06/11/2024	Yvan CHION	10 Sauzignac	Pose d'huisseries
13/11/2024	Stephan GRAMBIN	18 Rue du Don	Panneaux Photovoltaïques
02/12/2024	Etienne VINCENT	51 Route de la Hennelais	Remplacement huisseries - ravalement façade

PERMIS DE CONSTRUIRE

04/10/2024	KASKHANOV Abou	6 Le Chesneau	Maison individuelle avec garage
20/11/2024	BOUVIER Benoit	13 Quillevrant	Maison individuelle
20/11/2024	LIARD Clément	4bis La Riennelais	Maison individuelle
26/11/2024	GASTINEAU Sébastien	6 La Chelonnière	Changement destination garage + construction carport
28/11/2024	ARMUTCI Orhan	1 Rue du Bourg	Construction de 2 maison individuelles
28/11/2024	MINET Christelle	3 Route du Quinqui	Construction de 2 carports
13/12/2024	MERHAND Jean-Baptiste	17 La Miltais	Carport

Rappel

N° URGENCES – MAIRIE

En dehors des ouvertures du secrétariat de mairie, un seul numéro à appeler lors d'un danger sur les voies communales (accident ou arbre tombé sur la route ...) ou pour accéder à un bâtiment communal en cas de problème :

06 70 85 30 79

Un élu vous répondra.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL

Depuis le 1er juillet, l'équipe technique s'est enrichie avec un nouvel agent à temps complet : Jérémy GÉRARD.

Le conseil municipal, dans sa séance du 19 décembre, a décidé de prolonger son contrat jusqu'au 28 février 2025.



Jérémy GÉRARD

TARIFS MUNICIPAUX

Une erreur s'est glissée dans les tarifs qui ont été publiés en octobre.

L'actualisation des tarifs est en ligne sur le site Internet de la commune. Si vous n'avez pas accès à Internet, ils sont disponibles à l'accueil de la mairie.

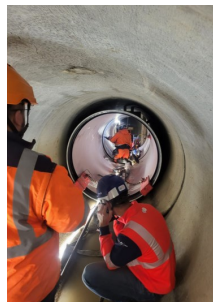
FIN DES TRAVAUX DE LA MAIRIE ET DES AUTRES BATIMENTS



Mairie - Entrée

Nous l'attendions depuis un certain temps.... Et oui, la fin des travaux de la Mairie a sonné.

Depuis le 1er octobre, le service administratif occupe pleinement des nouveaux locaux plus lumineux, plus accueillants, plus confortables.



Buse du Petit Mottais

Le hasard des plannings des différents investissements a vu aussi la fin des travaux des Locaux Associatifs, des Vestiaires et du Pont du Petit Mottais.

« Les associations commencent à utiliser lesdits locaux. Voir dans Associations... »

UNE CENTENAIRE À JANS

Les élus ont souhaité un joyeux anniversaire à notre Centenaire, Madeleine BOUVAIS, née le 14 décembre 1924 à Sainte-Anne-sur-Vilaine (35).

Madeleine BOUVAIS a eu 5 enfants (deux sont décédés aujourd'hui). Ses 11 petits-enfants, 33 arrière petits enfants et 2 arrière-arrière petits enfants sont venus fêter ce bel événement.

Madeleine BOUVAIS, arrivée très jeune à Jans, a vécu de longues années à « La Miltais ». Depuis 4 ans environ, elle réside à l'EPHAD de Guéméné-Penfao et est toujours très vaillante.



En haut, Anne-Laure AVART-VOYE, Sylvie MOISON

En bas, de gauche à droite : Claudine CHENUET, Marie-Anne FERRÉ, Jean-Paul ÉON, Madeleine PORCHER, **Madeleine BOUVAIS** notre centenaire, Franck DELAMARRE, Marie-Irène BOUIN

TEMPÊTE CAETANO

Le Jeudi 21 novembre, le vent a soufflé fort sur la commune de Jans. Deux secteurs ont subi quelques dégâts et de nombreux foyers ont été privés d'électricité quelques jours.

- Le secteur de La Foie, Le Pâtis, La Grenetterie, une partie de La Chelonnière du jeudi après-midi au samedi midi.
- Le secteur des Planchettes, La Charrais, La Croix Pinel, La Rue du Bourg du jeudi après-midi au dimanche soir et jusqu'au lundi midi (3 maisons).

Pour l'un des secteurs, c'est un arbre qui s'est couché et a, dans sa chute, entraîné les câbles électriques.

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'un arbre doit, de temps en temps, être élagué afin d'alléger le poids des branches et d'éviter des chutes.

UN CONSEILLER S'EST ENFIN DÉCIDÉ

Le samedi 16 novembre, Franck DELAMARRE et Stéphanie BOURGEON ont choisi d'unir leurs vies à la Mairie de Jans.

Les collègues élus ont eu le plaisir d'être les témoins de leur engagement.

Tous nos bons vœux aux Mariés.



11 NOVEMBRE

Le 11 novembre a eu lieu une nouvelle cérémonie d'hommage pour les anciens combattants de la grande guerre, avec l'UNC Mémoires.



Dépôt de gerbe en présence de Mme le Maire, M. le Président de l'UNC Mémoires, les porte-drapeaux et les enfants du CME

L'Union nationale des combattants (UNC) est une association française d'anciens combattants, issue de la Première Guerre mondiale. Elle regroupe ceux qui ont porté les armes de la France depuis le premier conflit mondial, des veuves et orphelins de guerre et des membres associés. Cette journée rappelle ô combien ce devoir mémoire est important pour toutes les générations.

Le conseil municipal des enfants était présent avec une population janséenne en nombre. Merci de votre présence.

MARCHÉ DE NOËL

Les enfants des deux écoles ont chanté et dansé ensemble pour le plaisir du public venu en nombre pour les applaudir.



Place de l'église : le Père Noël et les enfants des écoles Arc-en-Ciel et Saint-Michel.

Le Marché de Noël a connu un véritable succès une fois de plus.

Félicitations à Isabelle THÉNON et Amandine MAZIÈRE de Jans qui ont remporté chacune un panier garni offert par la commune et des commerçants.

Merci à tous.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS

Samedi 12 octobre a eu lieu l'installation des nouveaux élus du conseil municipal des enfants. À ce jour, le conseil municipal des enfants est composé de 12 élus :



Premier rang (de gauche à droite) :

Hélène HORHANT, Maylie ROUÉ, Lova RANDRIANOME, Alice FRESNAIS, Amaury DREY, Sylvie MOISON

Deuxième rang (de gauche à droite) : Estelle DENIEUL, Lilou ÉON, Marin BINARD

Troisième rang (de gauche à droite) :

Mme le Maire : Marie-Irène BOUIN, Aaron RIFLET LOIRAT, Gabrielle BÉNÉDETTI, Soan LABBÉ, David AMOSSÉ

Absents : Anne-Laure AVART-VOYE, Nathalie DEVAY, Gabriel MALARD, Valentine HOUSSAIS.

PLANTATION DE FLEURS

Le mercredi 6 novembre, les élus du conseil municipal des enfants ont aidé le service technique à la plantation des fleurs dans le bourg de la commune.



De gauche à droite : Lova RANDRIANOME, Amaury DREY, Alice FRESNAIS, Gabriel MALARD, Lilou ÉON, Soan LABBÉ, Valentine HOUSSAIS, Gabrielle BÉNÉDETTI, Maylie ROUÉ, Aaron RIFLET LOIRAT, David AMOSSÉ, animateur.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le jeudi 19 décembre a eu lieu le repas de Noël traditionnel. La salle était décorée pour la circonstance. On s'est régalés...



PÉRISCOLAIRE

GOÛTER DE NOËL

Ce jeudi 19 décembre a eu lieu le goûter de Noël du périscolaire. Nous avons eu la chance de voir le Père-Noël qui nous a apporté des cadeaux.

Après, nous sommes allés à la bibliothèque pour écouter des histoires racontées par Nicole et Marylise. Nous les remercions beaucoup.



Nous avons chanté et ensuite les familles sont arrivées pour prendre un goûter tous ensemble.

Nous vous remercions d'être venus si nombreux.



Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2025.



LIRE ET FAIRE LIRE

Isabelle vient tous les vendredis matin dans l'école lire des albums du prix des incorruptibles. Elle réalise les lectures à haute voix par petits groupes avec chaque classe.



Lecture avec Isabelle

Si vous êtes intéressés pour venir lire des albums à nos élèves, vous serez les bienvenus, contactez-nous dès aujourd'hui !

L'ÉCOLE DEHORS POUR LA CLASSE MATERNELLE

Régulièrement, durant l'année, la classe maternelle passe la matinée du lundi dehors, aux alentours de l'école et vit une séance de classe ordinaire à l'extérieur avec : de la motricité, de l'observation et de la découverte de la nature (parfois sous forme de défis), un atelier en lien avec les projets de la classe, un regroupement pour la poésie, pour le chant et la lecture d'albums, un temps de goûter et récréation...

INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DE CHÂTEAUBRIANT

Victor Simon, intervenant du Conservatoire, revient dans toutes les classes cette année tous les 15 jours pour des séances d'écoute, de chant et de création instrumentale autour des Animaux : le Carnaval des Animaux et la mise en musique de créations poétiques « Animoèmes » pour les maternelles, le Carnaval des Animaux pour les CM, Les animaux étranges pour les CE, Pierre et le Loup pour les GS-CP.



Victor SIMON, intervenant du Conservatoire

ATELIERS INTER-CLASSES AUTOUR DU GOÛT

Comme chaque vendredi avant les vacances, les élèves de l'école ont été répartis par groupes de la PS au CM2 pour participer à des ateliers autour du goût :

- préparation de goûters équilibrés,
- dégustation de sirops aromatisés,
- découverte d'épices....

Nous avons terminé cette journée par un goûter collectif.



Les Ateliers du goût

JOURNÉE NATIONALE DE PRÉVENTION CONTRE LE HARCÈLEMENT

Jeudi 7 novembre, les élèves du CE jusqu'au CM, ont participé à un atelier d'échanges autour de la notion de harcèlement.



Pour rappel, si vous souhaitez inscrire vos enfants prochainement à l'école Arc-en-Ciel, dites-le-nous dès aujourd'hui par téléphone au 02 40 51 76 09 ou par mail ce.0442735j@ac-nantes.fr

ENCROYABLE COLLECTE

Durant toute l'année scolaire 2023/2024, nous avons collecté les cartouches d'encre usagées en participant à l'Encroyable collecte organisée par les ateliers du bocage.

En parallèle, un concours était organisé récompensant les 10 meilleures écoles. C'est dans ce cadre que, le vendredi 4 octobre, nous avons eu la chance de nous voir remettre 10 PC portables ! Ces lots font suite à notre arrivée à la neuvième place du challenge de l'Encroyable collecte avec 553 cartouches envoyées à cette collecte solidaire. Félicitations à tous les participants !



C'est reparti pour le challenge 2024/2025 jusqu'au 6 juin 2025, pensez à garder vos cartouches usagées et les rapporter à l'école !

FÊTE DE NOËL

Le samedi 7 décembre, l'école Saint-Michel a célébré Noël à la salle des sports, offrant un après-midi riche en festivités. Après un goûter convivial, un conte interactif écrit et interprété par des parents a captivé petits et grands, racontant la quête de deux lutins à la recherche du Père-Noël.



Les enfants ont ensuite enchanté le public avec des chants de Noël, avant l'apparition du Père-Noël lui-même, venu distribuer des douceurs chocolatées. Le moment fort de la journée fut la danse des CM2 avec leurs parents, pleine d'émotion et de joie, marquant leur dernier spectacle à l'école.

La soirée s'est conclue par un repas savoureux, préparé par un traiteur, apprécié par tous. Une belle réussite dans une ambiance chaleureuse et festive.

LE TEMPS DES INSCRIPTIONS POUR LA PROCHAINE RENTRÉE EST ARRIVÉ!

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez me contacter à l'école le jeudi au 02 40 51 40 46, les lundi, mardi, vendredi au 02 40 51 40 02 ou m'envoyer un mail à l'adresse suivante: bdelourme@stmicheljans.fr

N'hésitez pas à consulter le site internet de l'école : <http://stmicheljans.fr>

Je serais très heureuse de vous accueillir pour vous présenter notre école, son fonctionnement, ses projets, ses locaux,... et de répondre à vos questions.

Béatrice DELOURME, chef d'établissement



**ÉCOLE
ST MICHEL**

RESTOS DU COEUR

Mardi 3 décembre, Pierre et Claudine, bénévoles aux Restos du cœur de Nozay sont venus nous présenter leur activité et leurs actions dans l'association.

Ils nous ont montré un petit film pour nous expliquer ce que sont les restos du cœur, leur fonctionnement et à quoi ils servent.

Suite à leur intervention, nous avons décidé de mettre en place une collecte à leur profit pendant ce temps de l'Avent afin de montrer l'importance de la solidarité.

Les délégués de classe iront ensuite emporter notre collecte à Nozay et auront une visite guidée des locaux.



Les Restos du Cœur

PARTICIPATION CITOYENNE

Vous souhaitez participer à la vie citoyenne en devenant Référent Citoyen.

N'hésitez pas à prendre contact avec Mme le Maire que vous soyez jeunes, moins jeunes, hommes ou femmes.

Merci.

Le compte-rendu des réunions de conseil municipal peut être consulté au secrétariat pendant les heures d'ouverture de la Mairie et est disponible sur le site Internet.

Pensez à vous abonner à notre page Facebook :
Jans Commune
et à télécharger l'application **CITY ALL**



en flashant ce QR code.

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni les 24 octobre, 28 novembre et 19 décembre et les décisions suivantes ont été prises :

- Maintenir le nombre d'adjoints à 2 suite au décès de Sylvain DESCARPENTRIES.
- Acquérir de nouvelles illuminations à poser sur le bâtiment de la Mairie ; le coût s'élève à 4.165,57 € H.T. avec l'entreprise HTP Blachère.
- Retenir l'entreprise GARCIA de Châteaubriant pour la relève des tombes ; coût 10.744 € H.T.
- Acquérir un pare-ballons pour le stade du Champ Brezin avec SPORTINGSOLS ; coût 7.320 € H.T.
- Refuser de préempter les terrains situés au Champ Brezin d'une surface de 11.404 m² pour 650.000 €.
- Fixer le montant de la contre-valeur correspondant à la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif à 0,084 € H.T./m³
- Solliciter les subventions :
 - ◇ Travaux d'assainissement estimés à 1.200.000 € H.T. (DSIL, Agence de l'Eau, Département, Communauté de Communes).
 - ◇ Installation d'un système de vidéoprotection estimée à 154.341,62 € H.T. (DETR, Fonds Interministériel de Prévention et de Délinquance, Produit des Amendes de Police.
- Prolonger le contrat de prestation de service Informatique avec ISP Conseil : coût annuel de 1.410 € H.T.
- Renouveler le contrat avec Lumiplan pour les deux panneaux lumineux : coût 900 € H.T. par panneau et 450 € H.T. pour le logiciel

INAUGURATION LE SAMEDI 05 AVRIL 2025

Mme le Maire et ses collègues du conseil municipal sont heureux de vous inviter à l'inauguration de 3 bâtiments communaux :

- La mairie
- Les vestiaires
- Les locaux associatifs.

En présence de nombreuses personnalités et des financeurs, la matinée commencera à 10h00. De plus amples renseignements vous seront donnés fin février.

Nous vous attendons nombreux.

MARCHÉ JANSÉEN

Notre marché hebdomadaire se porte bien et nous avons toujours de nouveaux commerçants qui souhaitent venir s'installer le mardi de 16h30 à 19h00.

Vous avez **régulièrement** : du pain, des fruits, des légumes, du fromage et produits laitiers, des cookies et gourmandises, de la viande et du poisson fumés, du poulet rôti et autres plats cuisinés, de la boucherie et de la charcuterie, du rafraîchissement, des fleurs (selon la saison).

Occasionnellement : du miel, l'affûteur, des bijoux, de la lingerie, des créations de textiles, la pêche aux canards, barbe à papa, gaufres, confiseries, viticulteur.

Nouveauté : des galettes et crêpes fabriquées sur place

En 2025, vous retrouverez nos marchés festifs pour **Pâques, la fête de la musique, Halloween et Noël**.

Retenez déjà le **Marché de Pâques qui se déroulera le mardi 15 avril de 16h30 à 19h00 ; un œuf de pâques sera à gagner.**

Depuis le 12 janvier, sur la Place de l'Église, La **Rôtisserie de Nath** vous propose tous les dimanche matins de 9h00 à 12h30 du poulet rôti avec des frites ou des pommes de terre.

Un galetier/crêpier viendra aussi le dimanche matin.

« Le dimanche matin : poulet frites, pommes de terre, galettes, crêpes. »

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

REPAS DES AINÉS

Le repas des 70 ans et plus (nés en 1955 et avant) aura lieu le **DIMANCHE 23 FÉVRIER** le midi. Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales recevront une invitation personnelle.

Si des personnes n'ont pas reçu d'invitation le 1er février, qu'elles n'hésitent pas à appeler le secrétariat (02 40 51 48 68).

MUTUELLE

Depuis le 1er janvier 2024, le CCAS a signé des conventions avec 3 sociétés d'assurances :

- MBA de Châteaubriant
- Groupama de Derval
- AXIA de Nozay

N'hésitez pas à les contacter pour avoir un tarif préférentiel. Plusieurs janséens ont déjà bénéficié de cet avantage.

RECENSEMENT

GRAND FROID

En cas de période de grand froid, à partir de la vigilance jaune, les personnes sensibles et isolées doivent être recensées.

Si c'est votre cas, ou si vous connaissez une personne qui pourrait être sensible ou isolée, merci de prendre contact avec le secrétariat du CCAS auprès de la Mairie (Claire MARTINEAU).

PATRIMOINE COMMUNAL

TRAVAUX MAIRIE

Depuis le 1er octobre, l'accueil de la mairie se fait par le patio.

Celui-ci a été aménagé par les services techniques de la commune avec goût, sobriété et de vives couleurs.

Bravo à eux pour leur implication.



Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi

8h30-12h30

Mardi

16h30-17h30

Samedi

9h00-12h00

sauf du 14/07 au 15/08

« Venez découvrir les nouveaux locaux de la Mairie. »

URBANISME / ASSAINISSEMENT

Choix du maître d'œuvre pour la station d'épuration

Le Cabinet ARTELIA a été retenu pour la maîtrise d'œuvre (montant 81 700 € HT), concernant les travaux :

- de mise en conformité du réseau unitaire en séparatif,
- d'étanchéité de réseaux,
- de construction d'une nouvelle station d'épuration.

VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE

RAPPEL

Les dossiers de demandes de subvention pour l'année 2025 doivent être déposés, complets, avant le 31 janvier au secrétariat de la Mairie.

CALENDRIER DES FÊTES

Quelques dates ont été modifiées ou ajoutées dans le calendrier 2025.

Notez bien sur votre agenda :



- Samedi 17 mai : concours de palets
- Samedi 14 juin : Fête de l'association du rugby
- Mardi 17 juin (au lieu du 24) : Marché et Fête de la Musique
- Mardi 16 décembre (au lieu du 23) : Marché de Noël

LES ASSOCIATIONS S'INSTALLENT DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

Espace Marcel HAY, aménagé par le Comité des Fêtes



Espace François BOURDEAU, aménagé par La Pastourelle



Les vestiaires du stade janséen vont être aménagés et occupés très prochainement.

Offre 2025

Pour 2025

L'équipe Derval Fit Mouv vous accompagne pour la nouvelle année sportive avec une offre à ne pas rater !

Un mois offert pour toutes inscriptions avant le 31 Janvier

BONNE ANNEE !

07 67 33 71 95 dervalfitmouv@gmail.com

ASSOCIATION DÉTENTE ET LOISIRS À JANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le
jeudi 16 janvier
à 14h30
à la salle municipale.

Elle sera précédée d'un déjeuner
au restaurant « La Diligence » à
Lusanger.

Rendez-vous à midi pour les
adhérents inscrits.



RUGBY

Suite à la belle victoire du 17 novembre contre Ancenis au stade de la Roberdière, l'entente de Celtic Rugby Club et du SA Chateaubriant vous invite à venir voir le match contre Guenrouët :

Le dimanche 19 janvier à 15h00.

Une victoire contre le 1er de la poule permettrait à l'équipe de se replacer dans le haut du classement.



FOOTBALL CLUB SAINT MICHEL

Le Foot de JANS organise son traditionnel repas à emporter :

Le samedi 8 février 2025.

ST MICHEL-JANS



A VOS AGENDAS !

Samedi 17 mai 2025
Concours de palets

ADULTE

14 €

Kir offert
Tartiflette
Charcuterie
Fromage
Dessert

ADULTE

14 €

Kir offert
Tajine poulet
Semoule
Fromage
Dessert

Pour les
ENFANTS

Demi portion
tartiflette
Briquette
Compote
Barre chocolatée

Pour les
GOURMANDS

Vente de
galettes à
déguster
sur place



Si vous êtes intéressé, merci de vous rapprocher de nos joueurs de foot loisirs
ou au Café de la Place.

Les repas sont à récupérer au bar du foot entre 11h00 et 13h00.



LA PASTOURELLE CERCLE CELTIQUE

La Pastourelle a repris ses activités pour une nouvelle saison !



Sortie vendée - novembre 2024

Le groupe spectacles répète chaque vendredi afin de préparer les spectacles à venir.

En cette saison hivernale, nous avons eu la chance d'être accueilli par le Marais Vendéen Folklore de Challans qui viendra en retour vous proposer un spectacle le 5 octobre 2025.

Des projets de sorties pour 2025 se dessinent dont un hommage au Père Jean à Guénouvry. Nous vous donnerons toutes les informations prochainement pour ces divers projets.

L'atelier danses poursuit ses activités un mercredi sur deux à la salle des sports de Jans de 20h00 à 22h30 et est très heureux de se retrouver pour partager un moment de danse traditionnelle bretonne en toute convivialité. Il est toujours possible de nous rejoindre !

Quant aux enfants, ils se retrouvent un samedi matin par mois pour découvrir la danse. Cette année, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux « p'tits dansous », nous leur souhaitons la bienvenue et nous avons hâte de partager de nouvelles aventures avec eux.

La Pastourelle poursuit également ses manifestations diverses.



Concours de belote - novembre 2024

Nous avons eu le plaisir de vous accueillir nombreux lors du concours de belote fin novembre, au total 44 équipes. Félicitations aux gagnants Yvette et François ROULLIER. Félicitations également à Jean BRARD qui a remporté la bourriche de 6kg965.

Un immense Merci à tous nos sponsors qui nous permettent de vous offrir de jolis lots chaque année !

En ce début d'année, nous aurons le plaisir de vous retrouver pour notre Fest-Noz samedi 15 février 2025 à la salle des Sports de Jans avec Solún et BDB trio. Et nous serons heureux de vous retrouver pour notre soirée moules/frites samedi 5 juillet 2025 afin de fêter le début de l'été en musique ! Dans l'attente, La Pastourelle vous offre ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

A VOS AGENDAS !

Samedi 15 février 2025
Salle des sports à JANS
Fest-noz

Samedi 5 juillet 2025
Place de l'Eglise à JANS
Moules Frites

Samedi 5 octobre 2025
Salle des 3 Arches
MARSAC-SUR-DON
Repas-Spectacle

CILAOS

JANS LE HAMEAU DES NÉNUPHARS 2

→ 6 dernières opportunités terrains viabilisés, libres de constructeurs, sans frais d'intermédiaire

A partir de **52 000€**
De **440m² à 530m²**

02 40 84 33 32
info@cilaos.fr
www.cilaos.fr



Prochain rendez-vous le
mardi 4 mars de 15h30 à
19h30, Place de l'Eglise.



À noter nouvelle adresse :
1 bis boulevard du Petit
Versailles à Nozay.

02 40 51 91 17

adt@aideadomicilepourtous.org

ENTRETIEN DES ARBRES



Pourquoi élaguer les arbres ?

L'élagage des arbres s'avère nécessaire dans certaines circonstances, afin de garantir la sécurité et le confort de tous. Cette opération délicate est également imposée par la loi dans plusieurs cas de figure.

Élagage des arbres : ce que dit la loi

Selon la loi française, les propriétaires d'espaces verts avec arbres sont chargés d'assurer leur entretien régulier, afin de prévenir tout danger pour les passants ainsi que pour les routes, chemins, colonnes électriques, toitures, etc. La distance minimale d'un arbre par rapport aux terrains voisins est également fixée par la loi.

Un arbre de plus de 2 mètres de haut doit par exemple être maintenu à au moins 2 mètres du jardin voisin. Pour un arbre de moins de 2 mètres, la distance minimale légale est de 50 cm. Si l'un des arbres de votre jardin ne respecte pas cette distance, vous êtes alors tenu de procéder à l'élagage des branches gênantes (ou bien à son abattage dans certains cas).

Consultez les bonnes pratiques d'élagage sur :

[Élagage : poursuivre l'entretien préventif - numerique.loire-atlantique.fr](#)

ou en scannant ce QR Code



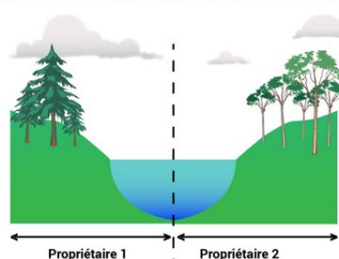
SYNDICAT CHÈRE DON ISAC

L'entretien des Cours d'eau pour préserver notre environnement

Les cours d'eau qui traversent nos communes sont des éléments précieux pour notre Environnement et notre qualité de vie. Leur entretien peut toutefois être nécessaire pour prévenir les inondations, protéger la biodiversité et maintenir un écosystème équilibré. En prenant soin de nos cours d'eau, nous contribuons à préserver un patrimoine naturel précieux et à protéger nos territoires. Ensemble, adoptons des gestes responsables pour un avenir durable !

Qui est responsable des cours d'eau ?

Propriété des riverains de cours d'eau non domaniaux



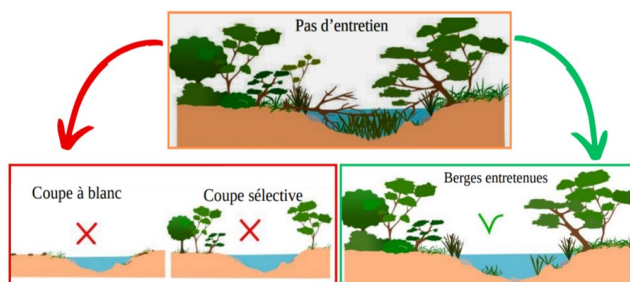
Tous les cours d'eau non domaniaux et non cadastrés appartiennent pour moitié aux propriétaires de chaque rive. Cela inclut l'entretien régulier des berges et du lit pour garantir l'écoulement normal de l'eau. Toute intervention doit respecter les réglementations locales et environnementales (article L215-14 du Code de l'Environnement).

Gérer les embâcles pour éviter les problèmes

Les embâcles naturels, tels que les branches ou troncs obstruant le cours d'eau, ne sont problématiques que lorsqu'ils entravent totalement le lit ou mettent en danger des ouvrages d'art. Dans ces cas-là, leur enlèvement peut être nécessaire.

Toutefois, il ne s'agit pas de modifier le lit du cours d'eau ou d'altérer ses habitats, mais bien de restaurer un écoulement fluide ou d'éviter un danger potentiel.

Parfois, il suffit juste de stabiliser l'embâcle dans le cours d'eau tout en laissant un passage pour l'eau, cela permet d'obtenir de nouveaux habitats favorisant ainsi la biodiversité.



Le curage est interdit !

Il est préférable de maintenir une végétation diversifiée sur les berges.

Faire appel aux autorités compétentes

Pour des travaux d'entretien importants ou en cas de doutes sur les démarches à suivre, contactez le Syndicat des bassins versants Chère Don Isac. Ils pourront vous conseiller et, si nécessaire, coordonner des actions adaptées.

Des fiches pratiques sont disponibles sur le site Internet cheredonisac.fr :

https://cheredonisac.fr/wp-content/uploads/2024/01/SCDI_fiche_pratique_1_RIPISYLVE.pdf

https://cheredonisac.fr/wp-content/uploads/2024/01/SCDI_fiche_pratique_2_EMBACLES.pdf

https://cheredonisac.fr/wp-content/uploads/2024/01/SCDI_fiche_pratique_3_FOSSES.pdf

<https://cheredonisac.fr/wp-content/uploads/2024/05/Fiche-pratique-mare-3.pdf>

L'atteinte du bon état écologique de nos rivières et l'adaptation au changement climatique sont des priorités qui nécessitent une coopération de tous les instants, à tous les échelons des territoires.





MONOXYDE DE CARBONE

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

- Ouvrez les fenêtres et les portes ;
- Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson ;
- Sortez de chez vous ;
- Appelez les secours :
 - 18 : sapeurs pompiers
 - 112 : numéro d'urgence portable
 - 114 : Secours personnes sourdes et mal entendant (sms/fax)



CLIC DU PAYS DE CHATEAUBRIANT

L'accueil est personnalisé et gratuit, sur rendez-vous.

Il intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans et des personnes en situation de handicap sans condition d'âge.

Sa mission : informer et conseiller sur les droits, les services.

N'hésitez pas à nous contacter :
10A rue d'Ancenis
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02 28 04 05 85
Clicdupaysdechateaubriant
@wanadoo.fr



CAF

Prenez rendez-vous avec un travailleur social Caf

Il vous conseille afin de vous proposer des services adaptés au 02 53 55 17 02
du lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h - 16h

Et sur www.caf.fr/allocataires/caf-de-loire-atlantique vous pouvez :

- Prendre un rendez-vous
- Envoyer un document
- Contacter ma Caf

Les points d'accueil :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
BLAIN Rue des bataillons FFI		● 14h-16h		● 9h-12h30 et 14h-16h	
CHATEAUBRIANT 7 rue Gabriel Delatour	● 9h-12h30 et 14h-16h	● 9h-12h30 et 14h-16h	● 9h-12h30 et 14h-16h	● 9h-12h30 et 14h-16h	
GUÉMENÉ-PENFAO Maison des permanences Bureau 5 - 20 rue de l'Hôtel de Ville		● 9h-12h			
NORT-SUR-ERDRE Mairie annexe/CCAS 33 bis rue du Général Leclerc		● 9h-12h30			
REDON (Ille-et-Vilaine) 2 rue de Rennes	● 8h30-12h et 13h-16h30	● 8h30-12h		● 8h30-12h	

● Avec rendez-vous ● Sans rendez-vous

ATELIERS INFORMATIQUES

SI VOUS N'ÊTES PAS À L'AISE À UTILISER VOTRE ORDINATEUR

ET QUE VOUS VOULEZ :

étape 1

- Le comprendre
- L'utiliser en toute confiance

étape 2

- Ne pas subir les évolutions technologiques

étape 3

- Alors l'association ACIAH prend le temps de vous expliquer dans une ambiance conviviale



Atelier informatique, tous les 4e mardis de chaque mois, de 16h à 18h, à la mairie.
Merci de vous inscrire au préalable au 06 50 04 98 95

Pour une cotisation de 30 € à l'année vous venez autant de fois que vous le souhaitez



MOT DU DÉPUTÉ

Vous souhaitez lire le mot du
Député Jean-Claude RAUX ?

Scannez ce QR code ou rendez-
vous en Mairie !



Mairie de Jans

8 place de l'Eglise

44170 JANS

Téléphone : 02 40 51 43 73

accueil.mairie@jans.fr

Directrice de la publication :

Marie-Irène BOUIN

Comité éditorial :

Anne-Laure AVART-VOYE

Franck DELAMARRE

Nathalie DEVAY

Hélène HORHANT

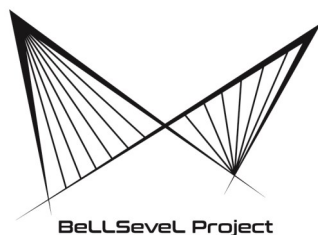
et Elisabeth MOREAU

**Journal municipal gratuit
édité à 700 exemplaires.**

Merci de transmettre vos articles
de préférence par email
(mettre TU info en objet). **Merci.**

	Date limite réception des articles	Date de distribution prévue
Mars à mai	21/03	16/04
Juin à septembre	13/06	09/07
Octobre à décembre	12/09	08/10
Spécial fin année	17/11	10/12

NOUVEAU À JANS



BellSevel Project, entreprise **située à Jans**, est spécialisée
dans la **rénovation 2nd œuvre tous corps d'état**.

Nous vous proposons nos services et sommes à même de
rénovier votre habitat de A à Z tout en gardant le charme
de l'ancien. BellSevel s'occupe de la gestion complète du
chantier et des différents postes permettant au client de
n'avoir qu'un seul interlocuteur.

Exemples d'activités : rénovation de salle de bain,
aménagement de combles, isolation et placo, menuiseries, etc. N'hésitez plus à demander un
devis.

Alexis Chalopin - Téléphone : 07 82 91 70 02 - Mail : bellsevel-project@outlook.com

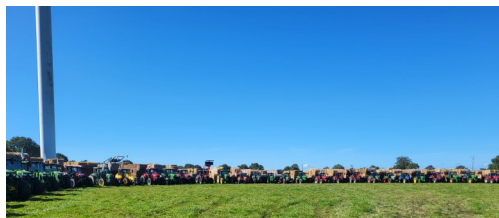
AGRICULTURE - SOLIDARITÉ

Les agriculteurs janséens ont massivement participé à l'opération solidaire organisée le
13 septembre pour fournir leurs collègues briérons en foin et paille. En effet, compte-tenu des
précipitations records de l'année 2024, ces derniers n'ont pas pu faire leur foin ni semer de
maïs.

Les agriculteurs janséens sont donc partis en convoi, avec 49 bottes, rejoindre leurs collègues
du secteur Châteaubriant-Plessé.

Au total, ce sont 800 bottes qui ont été acheminées jusqu'en Brière.

Bravo aux agriculteurs de Jans pour la solidarité dont ils ont fait preuve.



PROCHAINES COLLECTES—DON DU SANG

NOZAY

Lundi 24 février 2025

De 09h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

3 route de la Base des Loisirs

DERVAL

Mardi 11 mars 2025

De 15h30 à 19h00

Salle des Fêtes la Croix Marchand

Venez nombreux !!!

Donner un peu de son sang est un VRAI acte de SOLIDARITE

